

Déclaration Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Mardi 27 avril 2004

Le samedi 17 avril 2004 a eu lieu un mouvement de grève au sein du service Mise en page nuit.

Vu les nombreux courriers, commentaires, interpellations et tergiversations des diverses organisations syndicales et de la Direction du Dauphiné Libéré, nous tenons à préciser les faits et notre position.

- Les élus CGT ont été interpellés par les salariés du service Mise en page nuit, qui souhaitent trouver une solution au dysfonctionnement des gardes. Ceci perturbait le service depuis un an, et cela malgré nos sommations répétées.
- 99 % des salariés au service ont décidé d'arrêter le travail pour exiger de la Direction une solution. Ceci a été acquis vers 23 h 30, lorsque MM. Gérard Brun et Christian Merger signaient un constat de discussion avec la CGT. Ce constat affirme leur volonté de retrouver le fonctionnement des gardes existant au service depuis longtemps.
- Les mensonges véhiculés par certains, en affirmant que ce mouvement était fait à l'encontre des anciennes clavistes sont faux. Si c'était le cas, comment expliquer que plusieurs anciennes clavistes ont suivi le mouvement ?
- Nous trouvons scandaleux que certaines organisations syndicales se permettent de critiquer un mouvement social très suivi par les salariés. Il serait bien plus cohérent de leur part, d'essayer de trouver des solutions viables au lieu de laisser pourrir une situation.
- Nous soutenons sans réserves les salariés du service Mise en Page nuit. Les « irresponsabilités » sont à trouver ailleurs. Notamment chez ceux qui n'étant pas capables de faire aboutir leur demande ont préféré ne plus s'en occuper, ainsi que la Direction, qui a trouvé une bien belle occasion pour diviser ce service.
- En arrière plan du problème des gardes, existe une revendication de reconnaissance de l'ancienneté entreprise pour les anciennes clavistes du service. Ceci est en contradiction avec les accords actuels, néanmoins, comme nous l'avons exprimé il y a un an, **nous ne sommes pas opposés à l'application d'une nouvelle règle, à condition qu'elle s'applique à l'ensemble des salariés se trouvant dans la même situation.** Nous n'avons jamais signé des accords « à la tête du client » ou destinés à favoriser certains salariés en oubliant les autres. Nous refusons de commencer aujourd'hui.

**Le bureau
Filpac-CGT Dauphiné Libéré**